

①⑨ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①① N° de publication : **2 749 509**
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

②① N° d'enregistrement national : **96 07197**

⑤① Int Cl⁶ : A 61 K 7/155

①②

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②② Date de dépôt : 11.06.96.

③⑦ Priorité :

④③ Date de la mise à disposition du public de la
demande : 12.12.97 Bulletin 97/50.

⑤⑥ Liste des documents cités dans le rapport de
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du
présent fascicule.*

⑥⑦ Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

⑦① Demandeur(s) : *GHALLEB SOUAD — FR.*

⑦② Inventeur(s) :

⑦③ Titulaire(s) :

⑦④ Mandataire :

⑤④ PROCÉDE DE PREPARATION D'UNE PATE DE SOIN EPILATOIRE DE MANIERE PROGRESSIVEMENT
DEFINITIVE AVEC EFFET DE MASSAGE, DESINCRUSTANTE ET ASTRINGENTE, HEMOSTATIQUE ET
APAISANTE.

⑤⑦ La présente invention concerne un procédé de prépa-
ration de pâte de soin épilatoire de manière progressiv-
ement définitive avec effet de massage, désincrustante et
astringente, hémostatique et apaisante.

Le procédé de préparation de la pâte selon l'invention se
caractérise en ce qu'on réalise un mélange de miel, de jus
de citron, d'acide citrique, d'eau en très petite quantité,
d'alun fondu préalablement dans l'eau, d'extraits de par-
fums de fleurs, et de camphre, que l'on fait cuire à feu très
doux pendant une heure environ, jusqu'à obtention d'une
pâte liquide dont on peut soumettre à variation la consis-
tance selon l'application à faire, utilisable pour traiter la
peau comme indiqué précédemment.

FR 2 749 509 - A1



La présente invention concerne un procédé de préparation de pâte de soin corporel épilatoire et désincrustant ainsi que la pâte de soin elle même obtenue par la mise en oeuvre de ce procédé.

5 Il existe actuellement des pâtes épilatoires entièrement naturelles à base de sucre ou de miel et de jus de citron applicables à la main sans spatule ni bandes de tissu.

10 Mais ces pâtes ne sont pas utilisables en tant que soin corporel épilatoire d'une part et désincrustant d'autre part.

Jusqu'à présent, toutes les pâtes épilatoires entièrement naturelles se contentent d'arracher le poil sans nettoyer en profondeur la peau. Elles n'agissent pas de manière progressivement définitive, ce qui nécessite leur utilisation à intervalles réguliers.

15 De plus les épilatoires connus ne sont pas applicables en cas de coupures, saignements, sur une peau agressée.

20 Les épilatoires classiques et surtout les cires sont appliqués à haute température ce qui provoque une sensation de forte chaleur sur la peau et nuit au système circulatoire.

25 Enfin il résulte toujours de l'épilation classique une irritation de la peau, ou une hypersensibilité dermique et on conseille souvent aux utilisateurs d'épilatoires d'appliquer après épilation un lait calmant sur la peau.

30 La présente invention a pour objet un procédé de préparation de pâte de soin épilatoire de manière progressivement définitive avec effet de massage mais aussi désincrustante de la peau, nettoyante et astringente ne nuisant pas au système circulatoire, utilisable sur une peau agressée en raison de son caractère hémostatique, supprimant l'hypersensibilité dermique résultant de l'élimination du poil par son caractère apaisant
35 et respectant la physiologie de la peau.

La présente invention² concerne un procédé de préparation d'une pâte de soin à base de miel (de toutes fleurs) de jus d'agrumes(jus d'orange ou de préférence jus de citron)d'acide citrique, d'extraits de parfum de fleurs(eau de rose , fleurs d'oranger ou de géranium ou de jasmin)d'alun, de camphre et d'un peu d'eau.

A titre d'exemple,obtenir un kilogramme de pâte nécessite :

- Un kilogramme de miel
- Le jus d'un citron
- 10 cm³ d'acide citrique
- 3cm³ d'eau
- 5 grammes d'alun
- 2cm³ d'extrait de parfum de fleurs
- 30 grammes de camphre

Dans une grande casserole en inox ,a double fond de manière à ce qu'il n'y ait ni chaleur trop forte ni odeurs,on incorpore le miel ,le jus de citron,l'acide citrique l'eau,l'alun(fondu préalablement dans l'eau)les extraits de fleurs ainsi que le camphre en respectant les proportions susmentionnées.

On incorpore tous ces ingrédients à froid en même temps (l'ordre n'est pas caractéristique,sauf pour l'alun qui a déjà été mélangé à l'eau).

On remue ensuite le tout.

On obtient alors un mélange compact.

C'est seulement à ce moment qu'on commence à faire cuire celui ci.

Pendant une heure de cuisson on porte le mélange obtenu à feu très doux tout en continuant à remuer celui ci avec une spatule en bois.

Au bout d'une heure de cuisson la pâte devient liquide.

Une demi heure plus tard environ,en remuant sans arrêt la pâte commence a prendre une certaine consistance avec une couleur de plus en plus ambrée.

Pour vérifier la³consistance de la pâte il faut en prélever une très petite quantité avec une cuiller et l'étaler sur une plaque froide: la pâte est à point c'est à dire facilement travaillable à la main si elle se détache sans
 5 coller aux doigts et sans laisser de traces sur la plaque froide.

On laisse refroidir la pâte quelques instants ; une fois tiède elle peut être appliquée sur le corps à température proche de celui ci (37°c maximum), c'est à dire
 10 ni chaude ni froide de manière à obtenir les meilleurs résultats.

La pâte peut être conditionnée à cette température en pots plastifiés et opaques, sans contact manuel du fabricant .

15 Le produit ainsi conditionné se conserve jusqu'à trois ans.

Il est utilisable à une température ambiante comprise entre 20° et 30°c, mais il est plus efficace après léger réchauffement du pot dans une casserole (au bain-
 20 marie, à ne pas porter à ébullition), jusqu'à une température proche de celle du corps.

Préalablement à l'utilisation de la pâte il faut essuyer et secher toute transpiration des mains et surtout de la partie du corps à traiter.

25 On peut alors prendre avec les doigts la quantité voulue de pâte et la malaxer pendant quelques secondes ;

La pâte à une consistance qu'on peut faire varier en fonction des parties du corps à traiter.

30 elle est applicable sur tout le corps y compris les parties les plus sensibles et les plus intimes à condition d'y utiliser une pâte moins consistante et plus souple.

La consistance de la pâte sera amoindrie et celle ci assouplie en ajoutant une goutte de jus de citron sur
 35 la pâte que l'on malaxera.

Il convient également d'employer une pâte plus souple pour traiter le visage et les membres inférieurs.

Pour l'application de la pâte sur la peau il faut procéder comme suit:

Avec une noisette de pâte⁴ adhérente aux doigts on en fait une boule en la malaxant. Avec l'autre main on tend bien la peau sur l'endroit à traiter. On appuie très fort cette boule de pâte sur la peau, dans le sens du poil sur les parties
5 velues, en l'étalant. Puis on tire d'un coup sec en l'air la pâte, dans le sens contraire de la pousse des poils s'il y en avait.

Ensuite il faut remalaxer, reconditionner la boule de pâte puis répéter l'opération autant de fois que
10 nécessaire, c'est à dire jusqu'à l'obtention d'une peau nettoyée et satinée.

Le degré de température de la pâte au moment ou celle ci est appliquée sur le corps, c'est à dire 37°C maximum, fait de cette pâte une pâte tiède et non chaude et
15 par conséquent elle ne nuit pas au système circulatoire et veineux.

Elle a un effet de massage, plus particulièrement sur les membres inférieurs.

La pâte de soin contient toujours de
20 l'alun, rendant celle ci astringente et hémostatique: en cas de coupure ou de saignement, la pâte aide à la cicatrisation et peut être appliquée même sur une peau agressée.

L'application de la pâte sur les parties velues constitue un mode d'épilation freinant la repousse du poil et
25 progressivement définitif.

En utilisant à intervalles réguliers la pâte le poil s'affaiblit de plus en plus et se dévitalise.

Chaque application diminue fortement la vitalité du bulbe pileux, d'environ un tiers, ce qui conduit
30 progressivement à la disparition définitive du poil.

Le camphre contenu dans la pâte calme et désinfecte la peau, supprime le tiraillement, et atténue l'hypersensibilité dermique résultant de la suppression du
poil.

35 La pâte peut être appliquée pour le nettoyage en profondeur de la peau.

Par son action de⁵ désincrustation ou gommage la pâte laisse une peau nette, douce et satinée.

Les impuretés contenues dans la peau telles que les cellules mortes, croutes éventuelles, ou poils incarnés
5 qui provoquent boutons et irritations sont éliminés.

Le miel en tant que produit nutritif apporte satiné et régénération de la peau.

La pâte respecte la physiologie de l'épiderme et du derme.

10 Une fois l'épilation ou la désincrustation terminée, la pâte s'élimine facilement en passant un gant de toilette imbibé d'eau tiède et essoré sur la partie traitée afin d'éliminer le film collant qui se serait éventuellement fixé sur la peau.

15 Légèrement parfumée la pâte ne présente aucun inconvénient d'odeurs.

La pâte une fois utilisée est immédiatement jetée, ce qui élimine définitivement tout risque de contamination.

6 REVENDEICATIONS

1.Procédé de préparation d'une pâte de soin épilatoire de manière progressivement définitive avec effet de massage, désincrustante hémostatique et
5 apaisante, caractérisé en ce qu'on réalise un mélange de miel, de jus de citron, d'acide citrique, d'eau en très petite quantité, d'alun fondu préalablement dans l'eau, d'extraits de parfum de fleurs et de camphre.

2.Procédé selon la revendication 1, caractérisé
10 en ce que l'on mélange pour obtenir un kilogramme de pâte:
-Un kilogramme de miel
-Le jus d'un citron
-10 cm³ d'acide citrique
-3 cm³ d'eau
15-5 grammes d'alun
-2 cm³ d'extraits de parfum de fleurs
-30 grammes de camphre.

3.Procédé de préparation de la pâte selon les revendications 1 et 2 caractérisé en ce qu'on fait cuire le
20 mélange obtenu à feu très doux pendant une heure en remuant celui ci jusqu'à obtenir une pâte liquide, en ce que la consistance de la pâte augmente après une demi heure en remuant sans arrêt, jusqu'à prendre une couleur de plus en plus ambrée.

4.Procédé d'épilation par utilisation de la pâte
-25 obtenue par le procédé selon les revendications 1 à 3 caractérisé en ce que l'on applique sur le corps la pâte à température proche de celui ci (37°C maximum) qui n'est pas une pâte chaude et ne nuit pas au système circulatoire
30 et veineux.

5.Procédé selon les revendications 1 à 3 caractérisé en ce que la pâte est rendue moins consistante et plus souple par l'ajout d'une goutte de jus de citron sur la
pâte malaxée, de manière à avoir une consistance qu'on peu
35 faire varier selon les parties à traiter et à être appliquée sur les parties les plus sensibles et les plus intimes du corps.

INSTITUT NATIONAL

RAPPORT DE RECHERCHE
PRELIMINAIRE

de la

PROPRIETE INDUSTRIELLE

établi sur la base des dernières revendications déposées avant le commencement de la recherche

FA 539363

FR 9607197

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		Revendications concernées de la demande examinée
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	
A	CH 670 044 A (MARGOT FEIGENBAUM;JOSE MEDWED) 12 Mai 1989 * document en entier * ---	1
A	GB 1 174 616 A (SHULAMIT GIL) 17 Décembre 1969 * document en entier * ---	1
A	GB 2 157 951 A (COTRAN HOUDA JACQUES HAWILA) 6 Novembre 1985 * document en entier * ---	1
A	FR 2 689 395 A (MAUGER CHARLES) 8 Octobre 1993 * revendications 1-3 * ---	1
E	DATABASE WPI Section Ch, Week 9720 Derwent Publications Ltd., London, GB; Class B04, AN 97-224524 XP002031623 & RU 2 066 992 C (OSTROUMOVA N M) , 27 Septembre 1996 * abrégé * ---	1
		DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.CL.6)
		A61K
A	DATABASE WPI Section Ch, Week 9538 Derwent Publications Ltd., London, GB; Class D21, AN 95-291227 XP002031624 & RU 2 028 796 C (KOMITEKS FIRM) , 20 Février 1995 * abrégé * ---	1
A	FR 2 469 122 A (LACOSTE ET BOUKHRIS) 22 Mai 1981 * document en entier * -----	1
Date d'achèvement de la recherche		Examineur
27 Mai 1997		McConnell, C
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		
<p>X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : pertinent à l'encontre d'au moins une revendication ou arrière-plan technologique général O : divulgation non-écrite P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant</p>		

1

EPO FORM 1503 03.82 (P04C13)